



# SERVICE DE PNEUMOLOGIE

**NIVEAU 2 (HOSPITALISATION : EN FACE DE LA PASSERELLE, COTE PAPEETE)**  
**NIVEAU 1 (CONSULTATION)**

## ***I. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE***

**CHEF DE SERVICE :** Dr. Eric PARRAT

**PRATICIENS HOSPITALIERS :**

- ✦ Dr. Lourdes HERNANDEZ
- ✦ Dr. Charlotte COURTOIS
- ✦ Dr Serge YUE

**CADRE DE SANTE :** Mme Frédérique CLERCY (Tel. : 40.48.61.23)

**SECRETARIAT :** Tel. : 40.48.62.54

**NOMBRE DE LITS ET DE PLACES :**

- ✦ 17 lits d'hospitalisation

## ***II. PRESENTATION DE LA DISCIPLINE***

Pathologies pulmonaires aiguës et chroniques, Cancérologie – Asthmologie - Polysomnographie

## ***III. ORGANISATION DU SERVICE – DEROULEMENT DU SEJOUR***

Le service se divise en 2 secteurs : 1 secteur de 9 lits - 1 secteur de 8 lits dont 1 lit de polysomnographie.

Les patients sont pris en charge par un médecin, l'interne, un(e) infirmier(e) et un(e) aide soignant(e) du secteur où ils sont hospitalisés. La visite médicale a lieu le matin.

Les patients sont informés des examens prévus par l'infirmière, ils sont consultés dans les prises de décision les concernant.

Les patients peuvent demander à tout moment à contacter le cadre du service pour tout problème rencontré pendant l'hospitalisation.

## ***IV. VIE QUOTIDIENNE***

**HORAIRES DES VISITES :** 12h00 à 14h00 et de 16h à 20h

**PARTICULARITES :**

- ✦ Accès interdit aux enfants de moins de 15 ans
- ✦ Consulter l'infirmier(e) pour les patients isolés
- ✦ Concernant les patients en soins palliatifs les visites sont autorisées 24h/24h à la limite d'une personne à la fois

**VOUS ET/OU VOTRE FAMILLE SOUHAITEZ RENCONTRER LE MEDECIN ? COMMENT PROCEDER ?**

S'adresser soit au cadre du service soit à l'infirmier(e) qui s'occupe de la personne.

## V. SORTIE

Les sorties sont organisées avec le patient, la famille, le cadre et le médecin référent.

Informez votre famille et/ou votre entourage de votre date de sortie.

N'oubliez pas de réclamer le carnet rouge de Longue Maladie rempli.

### FORMALITES ADMINISTRATIVES :

- ↪ Passer par le bureau des sorties
- ↪ Pour le retour dans les îles, amener les papiers aux bureaux de l'antenne CPS de l'hôpital